



snalc

de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

RÉFORME DU LYCÉE : **AUTONOMIE,** **AUTONOMIE, AUTONOMIE**

Le **SNALC** affirme clairement son rejet des préconisations faites aujourd'hui par les copilotés du comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique, qui ne correspondent pas à la remontée majoritaire des membres du comité. Pour autant, le **SNALC** tient à préciser qu'il ne tient lesdits copilotés nullement responsables de cet état de fait, et salue le travail qu'ils exercent dans des conditions difficiles.

En effet, alors qu'aucune organisation ne s'est exprimée en faveur du maintien de la première session des E3C, et que beaucoup ont demandé leur suppression, le cadrage de départ (trois sessions d'E3C obligatoires, dont forcément deux en première) est resté inamovible.

Les recommandations consistent donc en des retouches cosmétiques qui visent toutes à une plus grande autonomie des établissements, sur le modèle des contrôles en cours de formation de la voie professionnelle – où le **SNALC** les combat déjà activement. Pour le moment, les seuls éléments intéressants — temps pour le choix des sujets et les corrections, épreuve de spécialité abandonnée en toute fin d'année — n'apparaissent que sous forme de recommandations non contraignantes.

Le **SNALC** demande solennellement au ministre de supprimer la première session des E3C dès l'an prochain, ainsi que le demandent très majoritairement nos collègues. Autrement, tout le travail effectué au sein du comité de suivi n'aura servi à rien.

Paris, le 30 juin 2020

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur